Conseil de quartier Saint-Victor

Jeudi 25 mai 2023, 18h00 à 19h30
Mairie du 5°, 21 Place du Panthéon
Salle Pierrotet

En présence de

Florence BERTHOUT, Maire du 5°
Edouard CIVEL, Adjoint à la Maire
Benjamin ISARE, Adjoint à la Maire
Nazan EROL, Adjointe à la Maire
Violaine HACK, Conseillère d'arrondissement
Laurent Audouin, Conseiller d'arrondissement

Ordre du jour et intervenants :

Réhabilitation de la Barre Cassan, Sorbonne Université (Jussieu)
- Jean-Pierre BEGIN, Directeur de l'hébergement, CROUS
- Nicolas CHEVALLEREAU, Sous-Directeur de la construction, RIVP
- Charles-Henri TACHON, Architecte, Agence Charles-Henri TACHON
- Julien ABINAL, Architecte, Agence Abinal & Ropars
- Rim YEHYA, Directrice de la Maison des Initiatives Étudiantes

Point étape des travaux de la boite à claque, École Polytechnique
- Thierry MARTIN, Directeur du Patrimoine Immobilier, École Polytechnique

Point sécurité et lutte contre les incivilités
- Bernadette CHABBERT, Adjointe au chef, Police Municipale
- Aurélia MORENO, Chef Adjointe, brigade soirée, Police Municipale

Questions diverses

Benjamin ISARE ouvre la séance à 18h, accueille le public, remercie tous les intervenants de leur présence et annonce la fin de la mandature de ce Conseil. Il introduit les différents points à l'ordre du jour.

- <u>Réhabilitation de la Barre Cassan, Sorbonne Université (Jussieu)</u>

Charles-Henri TACHON précise que l'objectif de cette opération est de transformer l'ancien bâtiment abritant des laboratoires de chimie en logements pour étudiants et chercheurs, ainsi qu'en espaces collectifs accueillant le public. Aujourd'hui, le bâtiment appartient à l'université, mais il sera détaché du campus pour devenir une parcelle indépendante gérée par la Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP). Le rez-de-chaussée sera libéré pour créer des liens entre le campus et la rue Cuvier, avec des extensions construites sous le bâtiment pour accueillir des équipements collectifs. Ces extensions abriteront un centre de tri, la Maison des initiatives étudiantes (un incubateur pour les associations étudiantes) et une salle polyvalente. Des réflexions sont également menées sur l'occupation des toitures avec une végétalisation des terrasses.

Les étages du bâtiment seront transformés pour accueillir 580 logements. La résidence pourra accueillir environ 700 personnes, dont 400 étudiants et 300 chercheurs. Cela en fait la plus grande résidence universitaire de Paris. Les chercheurs et étudiants seront principalement des boursiers et des étudiants en mobilité internationale, avec une attention particulière portée aux étudiants de Sorbonne Université. À la demande de la Maire, Florence Berthout, des apprentis et des étudiants en filière sanitaire et sociale seront également accueillis. En conclusion, ce projet de résidence étudiante et chercheur contribue à l'attractivité des universités parisiennes en offrant des conditions privilégiées d'hébergement et en créant un cadre favorable avec des vues sur le centre de Paris et des espaces verts environnants.

Mme la Maire *Florence BERTHOUT* soulève le sujet de la restauration. Elle demande au Crous des informations sur le restaurant fermé à l'angle de la rue Geoffroy-Saint-Hilaire et de la rue Censier.

Jean-Pierre BEGIN précise qu'il s'agit d'un restaurant qui dépend du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et qu'il fera le nécessaire pour obtenir des informations.

Benjamin ISARE cherche à savoir ce qui est prévu concernant la transition et la capacité d'accueil du service de la restauration. Il souligne la difficulté que rencontrent les étudiants pour se restaurer avec une longue file d'attente. Il demande s'il est prévu un renfort quelconque du personnel du Crous.

Jean-Pierre BEGIN rassure que le service de la restauration ne sera pas interrompu et qu'actuellement 900 étudiants peuvent en profiter. Il indique qu'il est prévu une ouverture du restaurant le soir et donc une reconfiguration des équipes serait bien nécessaire.

Laurent AUDOUIN souligne l'importance d'investir davantage de moyens pour assurer une véritable égalité des chances à l'université.

Benjamin ISARE constate qu'il serait important d'organiser une réunion dédiée au sujet de la restauration des étudiants à part entière.

- Point étape des travaux de la boite à claque, École Polytechnique

Thierry MARTIN rappelle que le projet comporte deux volets : la réhabilitation de la boîte à claque et la réhabilitation du jardin de l'ancienne École Polytechnique. Il présente les perspectives du projet. Il précise que les travaux ont commencé début 2022 et actuellement des fouilles archéologiques sont en cours. Un retard sur le calendrier a lieu pour deux raisons : la modification du permis de construire qui fait actuellement l'objet de plusieurs recours et le tilleul de la cour intérieure qui a fait l'objet d'un vœu au Conseil de Paris. Les travaux pourront reprendre début 2024 sur une période de 26 mois.

Mme la Maire *Florence BERTHOUT* reste sceptique par rapport à ce calendrier et ne voit pas comment les travaux pourront reprendre avant les JO. Puis elle exprime son souhait de pouvoir ouvrir le jardin au public pour au moins les week-end.

Un riverain exprime son inquiétude quant à l'utilisation future de ce site dont le titulaire du permis est LVMH.

Anne BIRABEN indique que La Commission du Vieux Paris a rejeté ce projet à deux reprises. Elle trouve que ce projet qui a détruit le jardin et prévoit d'installer une verrière correspond à l'inverse de ce que prône la majorité actuelle au Conseil de Paris, à savoir la lutte contre le réchauffement climatique.

Laurent AUDOUIN précise qu'il y a eu un arrangement en catimini entre LVMH et l'État et remarque que les ABF ont été particulièrement indulgents avec ce projet.

Mme la Maire *Florence BERTHOUT* dit comprendre parfaitement les avis des uns et des autres. Elle trouve que le sujet mérite d'être remis à l'ordre du jour du conseil de quartier à la rentrée prochaine avec les porteurs du projet.

- Point sécurité et lutte contre les incivilités

- Une demande de publier les chiffres de la police.

Mme la Maire confirme qu'elle est très favorable à la publication des chiffres.

- Une question relative à l'accès des livraisons et les parkings PMR dans les rues aux écoles.

Mme la Maire indique que dans une rue aux écoles tous les riverains peuvent utiliser ponctuellement leur voiture pour se faire livrer leur bagage ou leur course. Les places PMR sont reportées sur les rues avoisinantes.

- Une question sur la verbalisation des vélos et des trottinettes

Edouard Civel précise que le code de la route interdit aux vélos comme aux trottinettes de passer au feu rouge sauf tourner à droite. Il indique que le nombre de verbalisations par semaine est important pour ce type d'infraction.

- Questions diverses :

- Calendrier des travaux de la piscine Pontoise et problème de rats qui prolifèrent aux alentours.

Violaine HACKE rassure que les travaux se termineront à la fin du mois de juin et qu'un point sera effectué bientôt sur place avec la Maire. Elle indique qu'à partir de juillet il est prévu des commissions de sécurité qui s'étaleront sur 6 mois.

- Une question sur la zone de trafic limité (ZTL) si elle sera étendue sur le boulevard Saint Germain.

Edouard CIVEL affirme qu'actuellement le projet est en suspens à la mairie centrale. Il précise que pour l'instant le 5ème ne serait pas inclus dans la ZTL.

La séance est levée à 20h.